

CDD, être recruté en CDI à Pôle Emploi : Comment ça marche ?

Les postes en CDI sont diffusés dans la Bourse des Emplois (BDE) sur Mon SIRHUS.

En Occitanie, il y a, environ, 4 campagnes de diffusion par an.

Pour chaque poste, l'Etablissement examine prioritairement les **candidatures des Agents en CDI, puis celles des CDD ayant au moins 6 mois d'ancienneté.**

Si cet examen ne permet pas de trouver le candidat recherché, l'Etablissement rediffuse **le poste à la fois sur BDE et sur pole-emploi.org**

Conseil : N'attendez pas les 6 mois d'ancienneté pour postuler, faites connaître au plus tôt votre motivation.

Les CDD terminant leur contrat à Pôle Emploi qui souhaitent recevoir les offres, **dans les 6 mois** suivant leur fin de contrat, le font savoir **au service RH à leur départ.** La liste des postes leur est alors adressée lors de la diffusion de la BDE. L'ex-CDD fait alors parvenir au service RH la liste des postes sur lesquels il souhaite être positionné avec son CV et lettre de motivation.

Sur « **pole-emploi.org** » on peut donc trouver : des postes en **CDI** (France entière) n'ayant pas été pourvus par la BDE et des **postes en CDD.**

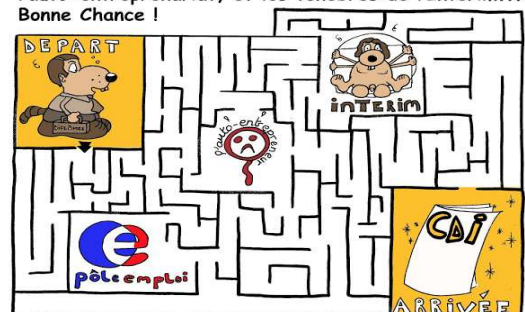
Pour postuler, vous devrez créer un Espace Candidat et répondre aux tests en ligne (durée 1h/valable 1 an).

Pour avoir toutes les informations, sélectionnez dans le menu

« Travailler à Pôle Emploi », puis « Pourquoi pas vous »

LE JEU DE L'EMPLOI

Aide Raton à trouver **le CDI !**
Attention aux pièges, Raton devra éviter les puits de l'oubli de Pôle Emploi, les marécages de l'auto-entrepreneuriat, et les ténèbres de l'Intérim... Bonne Chance !



ACTURATONS

Pour toutes vos questions et demandes de conseil, envoyez un mail à syndicat.snu-occitanie@pole-emploi.fr et vous serez recontacté-e.

